

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2008

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 3 Octobre 2008
  2. Désignation du secrétaire de séance
  3. Compte-rendu d'activité des commissions communales
  4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E (Communauté de Communes du Val d'Essonne)
  5. Compte-rendu d'activité des Syndicats
  6. Compte-rendu d'activité de la MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées)
  7. Délégation du Conseil municipal au Maire.
  8. Marché de restauration : Attribution du Marché
  9. Modification du règlement du Centre de Loisirs.
  10. Tarifs des services périscolaires
  11. Participation des Ados aux sorties organisées par le service Jeunesse.
  12. Demande de subvention au titre de la D.G.E 2009 (Dotation Globale d'Équipement)
  13. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.
  14. Convention avec le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) pour une mission de médecine préventive.
  15. Adhésion à l'APIE (l'Accès Public numérique en Essonne).
  16. Marché à groupement de commandes : transports périscolaires, Autorisation au Maire de signer ce marché.
  17. Commission communale des Impôts Directs : proposition complémentaire de commissaires titulaire et suppléant.
  18. SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration des Cours d'eau) : Proposition de convention définissant les conditions de gestion de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.
  19. Séjour 2M (Mer et Montagne)
- Questions Diverses

La séance est ouverte à 19 heures 00

**Etaient Présents :** M. Jean-Claude QUINTARD, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Pierre MARCILLE, Adjoint, Mme Marie-France PIGEON, Conseillère municipale déléguée, M. Patrick MAEDER, M. Xavier LETOT, Mme Geneviève BRIDOUX, Mme Marie-Thérèse SALMON-LEMOINE, M. William FOURNIER, Mme Mauricette MANUELLE, Mme Nicole GUERNEVE, M. Olivier SCHINTGEN, Mme Simonne CADIX.

**Etaient Absents :** M. Thierry MARAIS (pouvoir à M. QUINTARD), M. Sylvain PARASOTE (pouvoir à Mme SERGENT) M. Alain LEMAIRE (pouvoir à M. NICOLAS), Mlle Cécile SCHINTGEN (pouvoir à M. MARCILLE), M. Serge VASSORT (pouvoir à M. LETOT)  
M. Patrick MAEDER a été nommé secrétaire de séance.

## 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 3 octobre 2008

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

## 2. Désignation du secrétaire de séance

M MAEDER est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.



Le Maire,

J.C. QUINTARD

### 3. Compte-rendu d'activité des commissions communales

#### Commission Culture et Patrimoine : Mme SERGENT

Le salon des artisans 2008 a rassemblé 34 exposants, le salon est maintenant connu au delà du village, sa qualité est reconnue et appréciée autant par les professionnels que par le public

Sa fréquentation reste constante et les ventes sont satisfaisantes. Les ateliers enfants n'ont pas désemplis, merci à tous les bénévoles pour leur implication.

La conférence sur le Vietnam a été une réussite, 80 participants, et 60 personnes au repas qui suivait, merci à Mmes Debouzy et Desprez, qui ont su fidéliser leur public, en proposant des conférences vivantes et enrichissantes, merci aux participants pour cette ambiance décontractée, et où l'on retrouve ce que j'appellerais l'esprit village, ou chacun participe. La prochaine séance aura lieu le 17 janvier à 18h.

Nous avons préparé la soirée théâtre du 29 Novembre, « la nuit du 16 janvier » est un procès criminel où le public est désigné en qualité de jury, nous vous invitons donc à venir délibérer avec nous en votre âme et conscience.

Le spectacle de magie présenté le 15 novembre par Cyril Richter a lui aussi remporté un grand succès, 75 spectateurs ont pu admirer le spectacle, et malheureusement une vingtaine de personnes s'est vu refuser l'entrée faute de place, cette manifestation sera reconduite.

Nous préparons avec le président du foyer rural un spectacle de rue, une réunion est prévue le 24 novembre.

Le livre « Vert le Grand Autrefois » sera mis en vente et restitué aux réservataires les jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 décembre.

#### Commission Logement : Mme BRIDOUX

La commission logement s'est réunie le 9 octobre. Nous avons attribué deux appartements. L'un de type 2 pièces à la résidence des Pins, l'autre de type 3 pièces à la résidence de la Croix Boissée.

#### Commission Jeunesse : Mme BRIDOUX

Les activités ados vont bénéficier à partir du premier janvier prochain d'un nouveau statut de centre de loisirs ados, avec donc une déclaration jeunesse et sport. (extension du centre de Loisirs actuel aux adolescents).

La directrice du centre de loisirs ados sera Madame Marie-Josée Ogès

Pour l'instant les activités remportent un succès non négligeable puisqu'une moyenne de 18 ados sont présents à chaque activité. Nous avons même été contraint pour certaines activités à ouvrir les inscriptions jusqu'à 36 participants en rajoutant un animateur (activité cosmic laser du samedi 29 novembre prochain).

Le planning des activités pour les mois de janvier février et mars 2009 sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres. Nous continuons sur le même modèle avec une activité toutes les trois semaines sauf en période de vacances où il y en a une en début de vacances et une à la fin.

Au trimestre prochain les ados pourront bénéficier de la patinoire à Evry, de la piscine à Ste Geneviève des Bois, du bowling-billard à La Norville, de la visite des catacombes de Paris, et d'une randonnée à vélo dans les chemins de l'Essonne.

Toujours quatre animateurs se partageront les encadrements : Florie GIBIER, Samia Seddiki, Sulian COURJAL et Julien VOLIN.

Un projet de séjour pour cet été est en cours d'étude.

#### Commission Sécurité-Circulation : M. LETOT

La commission s'est réunie le 5 novembre dernier, avec un ordre du jour très chargé :

- Place de la Mairie : La commission étudie actuellement la possibilité de réserver un emplacement pour les cérémonies officielles ou privées entre l'église et le monument aux morts et la Mairie (environ 6 places) ainsi que l'installation d'un « râtelier à vélos »

- Rue des Marquants : Un passage surélevé est à l'étude. Un rappel des consignes élémentaires de sécurité aux usagers Piétons, Cyclistes, Automobilistes de respecter les Signalisations Routières en vigueur est envisagé, ainsi que l'aménagement surélevé des Intersections : Rue des Marquants - Rue de l'Orme - Rue de Mont Gravé.

- Rue Saint-Pierre : La commission étudie actuellement pour ce secteur, la circulation des piétons, l'aménagement du Stationnement ainsi que l'aménagement d'une zone 30.

#### Commission Scolaire : M. NICOLAS

COMMISSION SCOLAIRE du 7 Novembre 2008

La commission scolaire s'est réunie le 7 Novembre 2008. Etaient convoqués, outre les membres du conseil municipal, les 2 directeurs des écoles de VERT le GRAND, 2 nouveaux délégués des parents d'élèves ainsi que la responsable du Centre de Loisirs. Ont été étudiés principalement :

Modification du règlement du centre de loisirs pour accueillir des enfants l'après midi sans le repas (voir point n°9)

Le séjour de ski, prévu cette année à CHATEL (Savoie) avec la Société 2M :

Pour 20 enfants avec 3 accompagnateurs

Transport en car

Séjour avec le Centre Charlie Chaplin (20 enfants et 3 accompagnateurs)

Coût par enfant : 29 journées de centre de loisirs (au quotient familial)

Droit d'accueil des enfants aux écoles :

La Mairie met en place le service d'accueil lors de grèves du personnel enseignant comme la loi l'y oblige

Lieu : dans l'école

Activités type garderie

#### Conseil d'école de la maternelle :

Le conseil d'école maternelle s'est réuni le 14 Novembre 2008. Les points suivants ont été étudiés :  
Effectif : 99 enfants répartis en 4 classes pour l'année 2008-2009, dont 75 mangent au restaurant scolaire  
Vote du règlement de l'école maternelle  
Les interventions musique (avec le SIMED) commenceront la semaine du 24 Novembre  
Le soutien scolaire se fait par petits groupes de 14h45 à 13h15  
Durée du temps de repas pour les enfants de maternelle en 2 services

#### Conseil d'école élémentaire :

Le conseil d'école élémentaire s'est réuni le 18 Novembre 2008. Les points suivants ont été étudiés :  
Effectif : 167 enfants répartis en 7 classes pour l'année 2008-2009  
Un professeur d'anglais recruté par l'Education Nationale (vacataire) intervient sur le cycle 3 (CE2, CM1, CM2)  
Vote du règlement de l'école élémentaire  
Interventions du RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté) : 8 enfants sont concernés actuellement  
Le soutien scolaire se fait par petits groupes de 14h45 à 13h15  
Fête des écoles de Juin 2008 : bénéfice pour les écoles : 1753,22 € répartis entre l'école maternelle et l'école élémentaire  
Remise des cadeaux aux enfants finissant le CM2 : Vendredi 26 Juin 2009 à 15h30 parce qu'il n'y a plus de classe le samedi  
M. QUINTARD regrette que cela soit un vendredi . De nombreux parents ne pourront pas participer.

#### Commission Embellissement village-Environnement : Mme SALMON-LEMOINE

L'installation des illuminations pour les fêtes de fin d'année est presque terminée. Les plantations de la mare sont réalisées.

#### Commission Urbanisme : M. MARCILLE

Participation des Elus de la commission le 17/09/2008 au CAUE avec l'ensemble des adhérents du CAUE qui mettent en révision leur PLU.

La réunion s'est déroulée en deux parties

- explications sur la démarche à suivre sur le passage du POS en PLU
- atelier d'échanges entre chargé d'étude du CAUE et les communes sur la base d'un questionnaire relatant les points forts, les points négatifs, les atouts, les enjeux politiques.

Réunion du 28/10/2008 à Vert le grand.

Visite de Présentation du village aux personnes du CAUE qui suivent notre projet et travaillent avec nous ;  
Mmes Valérie KAUFFMANN et Béatrice JULIEN-LABRUYERE

Analyse du questionnaire du CAUE qui avait été remis en septembre, visualisation des objectifs sur les plans.

Prochaine réunion commission le 27/11/2008 à l'Auberge.

Une journée de formation sur la réforme du code de l'urbanisme est programmée le 12 décembre prochain.

### 4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E (Communauté de Communes du Val d'Essonne)

#### Commission petite enfance : M. NICOLAS

La commission Petite Enfance de la CCVE s'est réunie le 7 octobre 2008 au siège de la CCVE. La Communauté de communes envisage la possibilité de prendre la compétence Petite Enfance. Avant de prendre une décision, il est prévu de faire réaliser une étude préalable au développement d'une politique d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la CCVE. Le but de la réunion était d'élaborer le cahier des charges pour le choix du bureau d'études qui fera cette étude. De nombreux élus, dont moi-même, ont insisté sur le fait que prendre cette compétence ne doit en aucun cas diminuer les services d'accueil déjà présents sur chacune de communes de la CCVE.

#### Commission transport : M. NICOLAS

La commission Transports de la CCVE s'est réunie le 8 octobre 2008 à CERNY. L'objectif de la réunion était de faire le bilan des dysfonctionnements dans les transports scolaires survenus durant l'année scolaire 2007-2008 et à la rentrée 2008. Ce bilan ne concerne pas encore VERT LE GRAND car les 2 syndicats SISA et SIRLA n'ont pas encore été repris par la CCVE.

Les dysfonctionnements concernent principalement des retards dus à la circulation, et aux travaux éventuels sur les voiries. L'ensemble de ces dysfonctionnements ne représente que 0,68% du nombre de services annuels.

Par ailleurs, le STIF (Syndicat des Transports de l'Île de France) préconise la suppression des circuits scolaires si les itinéraires sont identiques à ceux des lignes régulières, contrairement à ce préconisent des communes et les compagnies de transports.

### 5. Compte-rendu d'activité des Syndicats

#### SIERME : (Syndicat Intercommunal de la Région de Mennecey) M. FOURNIER

L'activité essentielle du syndicat aura été l'accomplissement des demandes de subventions R2 d'EDF et Gaz de France distribution, pour les communes membres ayant réalisé des travaux dont les factures ont été payées en 2005. Les dépenses de fonctionnement ont été rationnelles dans tous les secteurs. Les frais de téléphone et d'affranchissement du courrier, non évalués, sont restés, en 2007 comme les années précédentes, à la charge de la commune d'Ormay, siège du SIERME.

La cotisation annuelle au SIERME est de 0,002 par habitant soit 38,30 euros pour la commune.

## SIMED : (Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse du Val d'Essonne) M. NICOLAS

Le SIMED (Syndicat Intercommunal de Musique Et de danse) s'est réuni le 12 Novembre 2008 à VERT LE GRAND. Les points suivants ont été étudiés :

- Compte rendu d'activités du SIMED sur l'année 2007-2008 :
  - Budget (fonctionnement et recettes de 414 301,17 € sur l'année 2007)
  - Nombre d'élèves : 397 dont 21 pour VERT LE GRAND
  - Interventions en milieu scolaire : 659 h 30 dont 43 h pour VERT LE GRAND
  - 163 h 50 de cours hebdomadaires dispensés par 25 enseignants (formation musicale, instruments, danse, théâtre)
  - de nombreuses actions sont menées (concerts, soirées, auditions, portes ouvertes, action dans le cadre de partenariat (ex téléthon), actions de formation par stages, animations dans des théâtres ou pour des spectacles divers)
  - ce compte rendu d'activités est consultable en Mairie
- décision budgétaire modificative grâce à une subvention de la DRAC (Direction Régionale ..... ) de 6 098 €. C'est la dernière année où cette subvention sera accordée
- rentrée 2008-2009 :
  - 416 élèves dont 26 de VERT LE GRAND
  - 63 heures d'intervention en milieu scolaire (48 h pour l'école maternelle et 15 h pour le RAM)

## SICE-HM : (Syndicat Intercommunal du Centre Essonne en faveur des Handicapés Mentaux) Mme PIGEON

Le 24 octobre 2008 a eu lieu à Lisses un Comité Syndical du SICE HM.

Je vous rappelle que le sigle SICE HM veut dire :

Syndicat Intercommunal du Centre Essonne pour l'action en faveur des Handicapés Mentaux.

Il regroupe les communes de Ballancourt-sur-Essonne, Bondoufle, Cerny, Chevannes, Courcouronnes, Echarcon, Evry, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, La Ferté-Alais, Le Coudray-Montceau, Leudeville, Lisses, Mennecy, Ormoy, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit.

Nous y avons acté le transfert de l'emprunt de 42 000 euros, contracté par le SICE HM en décembre 2003, sur la commune d'Evry pour un capital restant dû de 35 697.12 euros.

Les indemnités du Président, Jo Djivelekian, 239 euros, inchangées depuis 2001, calculées par référence au prix de l'essence, ont été portées à 320 euros à compter du 1er novembre 2008.

## **6. Compte-rendu d'activité de la MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées)**

Mme SERGENT indique que le projet de MARPA a été présenté au bureau de la Communauté de Communes.

Quelques communes semblent intéressées, M Borg le Maire de Vert le Petit a confirmé son soutien au projet en tant que commune associée. La MARPA de Tigery a ouvert récemment, c'est ce soir son inauguration elle accueille pour l'instant 10 résidents, le projet de Milly la forêt est un peu plus avancé que le notre.

## **7. Délégation du Conseil Municipal au Maire**

M QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation :

- |  |        |
|--|--------|
| ▪ CHARPENTIER. Remplacement de Moto ventilateurs       | 961.58 |
| ▪ CHARPENTIER. Remplacement du régulateur radiants gaz | 734.33 |
| ▪ France Télécom. Répondeur école maternelle           | 49.90  |
| ▪ NATHAN. Meuble école maternelle                      | 479.00 |
| ▪ SOGEMAT. Commande cantine                            | 398.34 |
| ▪ VEOLIA. Réparation poteau incendie                   | 938.79 |

Soit au Total :

3 561,94 Euros

## **8. Marché de restauration : Attribution du Marché**

Monsieur NICOLAS informe les membres du conseil municipal que, suite à la procédure d'appel d'offre ouvert, la commission d'appel d'offres du 16/10/2008 a retenu l'entreprise suivante, pour le marché de Fourniture de repas en liaison froide avec mise en place de personnel.

L'entreprise SOGERES SA, sise 42-44, rue de Bellevue - 92513 BOULOGNE Cedex, pour un montant 147 876.26 € TTC/an (repas maternelle = 4,23 TTC, repas primaire = 4,41 TTC, repas adulte 4,93 TTC frais de personnel compris).

Après discussion, le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve le dossier présenté et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

## **9. Modification du règlement du Centre de Loisirs**

M. NICOLAS présente aux membres du conseil municipal, la proposition de modification du règlement intérieur du Centre de loisirs.

Suite à une demande de parents, le Centre de Loisirs pourra accueillir à partir du 1er Janvier 2009 des enfants l'après midi sans le repas. La commission propose de rajouter la phrase suivante à l'article 2 du règlement :  
 Accueil de 13 h 30 à 13 h 45 après le repas, reprise des enfants de 16h30 à 19h00  
 le coût de cette prestation correspondra au coût de la ½ journée diminué du coût du repas.  
 Le règlement modifié sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.  
 Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

## 10. Tarifs des services périscolaires

M. NICOLAS présente au conseil municipal, la proposition de tarifs des différents services périscolaires qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 , ces tarifs augmentent de 1,8 % (indice du coût de la vie) par rapport aux tarifs en vigueur actuellement :

Centre de Loisirs, Cantine, Garderie et Etude surveillée :

Tranches du QF en €	CLSH			Cantine	Garderie	Etude surveillée
	après midi	½ journée (matin+repas)	journée	/repas	/heure	/séance
Inférieur à 444	0,93	2,23	3,37	1,31	1,19	0,81
De 444 à 581	1,68	3,37	5,59	1,68	1,36	0,98
De 581 à 792	2,94	4,99	8,36	2,05	1,53	1,14
De 792 à 1 075	4,83	7,22	11,68	2,39	1,68	1,31
De 1 075 à 1 657	7,15	9,87	16,12	2,72	2,05	1,46
Supérieur à 1 657	7,89	10,93	18,96	3,04	2,39	1,63

Centre Charlie Chaplin :

Tranches du QF en €	Pourcentage Prix d'achat	Centre de loisirs				Halte Garderie	
		Primaire		Maternelle		½ journée	journée
		½ journée	journée	½ journée	journée		
Inférieur à 444		1,89	3,64	2,77	4,83	2,60	6,02
De 444 à 581		3,15	5,59	4,67	8,09	4,39	9,93
De 581 à 792		4,44	8,04	6,51	11,29	6,12	13,94
De 792 à 1 075		6,41	11,45	9,33	16,11	8,73	19,98
De 1 075 à 1 657		8,90	16,00	13,08	22,62	12,27	27,93
Supérieur à 1 657		10,19	18,34	14,92	25,82	13,94	31,95

Après discussion, ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

## 11. Participation des Ados aux sorties organisées par le service jeunesse

Mme BRIDOUX rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'à l'initiative de la Commission Jeunesse, des sorties à thème sont organisées pour les adolescents de 12 à 18 ans.

La Commission propose au Conseil Municipal de fixer une participation de 4 euros par sortie.

Cette somme sera encaissée sur la régie « Périscolaire ».

Le Conseil, à l'unanimité, ACCEPTE CETTE PROPOSITION

## 12. Demande de subvention au titre de la D.G.E 2009 (Dotation Globale d'Equipement)

M. QUINTARD propose au conseil d'inscrire la demande de subvention 2009 dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement (taux de subvention : 30% sur le montant H.T. des travaux, hors maîtrise d'œuvre)

Le projet concerne l'enfouissement des réseaux et la réfection de chaussée de la Rue des Petits Douzains.

Le montant des travaux est estimé à : 498 695,75 € HT

Après discussion, le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve le dossier présenté et autorise Le Maire à signer tout document relatif à ces projets

## 13. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

M. QUINTARD propose au conseil municipal d'inscrire le projet de la modification d'ouvrage pour passage du rû de la rue des Marquants dans le cadre d'une demande de subvention « Réserve Parlementaire »

Après discussion, le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve le dossier présenté et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

#### 14. Convention avec le C.I.G (Centre Interdépartemental de Gestion) pour une mission de médecine préventive

Mr QUINTARD présente au Conseil la proposition de convention présentée par le C.I.G.

Cette convention propose un suivi médical préventif pour les agents exposés à des risques particuliers. Elle s'inscrit dans la logique des nouvelles dispositions réglementaires du 14 avril 2008 qui viennent de modifier la fréquence des visites médicales obligatoires en les faisant passer de une à deux, exception faite des agents occupant des postes à Surveillance Médicale Particulière.

Cette convention est établie sur la base d'un tarif par ½ heure de mise à disposition du médecin de prévention dans la collectivité (50.50 euros en 2008).

Après discussion,

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité, le Maire à signer la convention proposée.

#### 15. Adhésion à l'APIE (l'Accès Public Numérique en Essonne)

Mme SERGENT rappelle au Conseil Municipal que l'E.P.N.E (Etablissement Public Numérique Essonnien) a bénéficié pour démarrer du soutien du Conseil Général - (financement, formation, rencontres).

Les E.P.N.E, étant maintenant en place, les formations et rencontres ne sont plus organisées de façon systématique.

L'association l'A.P.I.E (l'Accès Public Numérique en Essonne) a été créée par des animateurs et des responsables d'E.P.N.E autour du même objectif :

- Rendre accessible à tous la culture numérique dans une dynamique d'échange de savoir.

Mme SERGENT propose que la commune adhère à cette association. Le coût de cette adhésion s'élève à 100 euros annuel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'A.P.I.E et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### 16. Marché à groupement de commandes : transports périscolaires, autorisation au Maire de signer ce marché

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal,

VU la constitution d'un groupement de commandes régi par les dispositions de l'article 8 du Code des marchés Publics entre les communes membres de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et la dite Communauté de Communes, VU la convention signée le 10 juin 2008 ayant pour objet de définir l'objet et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes,

VU l'article 3 de cette convention spécifiant l'engagement de chaque membre du groupement de commandes à signer le marché avec le titulaire retenu par la Commission d'Appel d'Offres et à passer ses commandes de prestations de transports périscolaires auprès de celui-ci et pendant toute la durée du marché,

VU les procès verbaux des commissions qui se sont tenues les 25 septembre et 22 octobre 2008,

CONSIDERANT que la société de transports CARS NEDROMA a proposé la meilleure offre au regard des critères retenus pour la mise en concurrence,

CONSIDERANT que la société de transport CARS NEDROMA a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à signer le marché avec le titulaire retenu par la Commission d'Appel d'Offres

ENGAGE la commune à passer ses commandes de prestations de transports périscolaires auprès de ce titulaire et ce pendant toute la durée du marché.

Cette délibération est ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

#### 17. Commission communale des Impôts Directs : proposition complémentaire de commissaires titulaires et suppléants

M. QUINTARD indique aux membres du conseil municipal, qu'il est nécessaire de désigner 2 commissaires supplémentaires inscrits sur les rôles de taxes professionnelles de la commune.

Sont proposés :

Commissaire titulaire : Mme Françoise ROBERT

Commissaire suppléant : M. Franck LETOREL

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 18. SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration des Cours d'Eau) : Proposition de convention définissant les conditions de gestion de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme

M. QUINTARD présente aux membres du conseil, la proposition de convention proposée par le SIARCE. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles pourrait s'exercer l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager et autres autorisations d'urbanisme entre le SIARCE et la commune. Le conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité de refuser la convention proposée.

## 19. Séjour 2M (Mer et Montagne)

M. QUINTARD indique au Conseil Municipal que traditionnellement les enfants de l'école élémentaire partent pendant leur scolarité en classe de découverte.

Les enfants de la classe actuelle de CM2 ne sont pas partis en classe transplantée pendant leur scolarité à Vert Le grand.

« Depuis de nombreuses années les enfants de notre école élémentaire partaient au moins une fois pendant leur scolarité en classe de découverte.

Les enfants de la classe actuelle de CM2 ne seront pas partis, car il n'y a pas eu de projet d'école en matière de classe transplantée les concernant.

Je propose que la commune prenne intégralement en charge un séjour de 3 jours du 29 mai au 1er juin 2009 prochain (week-end de la pentecôte).

Plusieurs devis ont été demandés.

Une proposition de l'organisme 2M (Mer et Montagne) est plus intéressante.

➤ Le séjour pour un effectif de 32 participants + encadrement effectué par vos services (4 animateurs diplômés).

1. Transport en car grand tourisme aller et retour, au départ de votre structure + navettes sur place.
2. Séjour en pension complète, 4 repas par jour, hébergement en dur.
3. Transport des vacanciers sur site en car.
4. Les activités au programme : moniteurs BE pour les activités incluses au programme :
  - Initiation tir à l'arc
  - ½ journée chasse au trésor en canoë
  - visite de la ferme (soins des animaux + confection de pains au four traditionnel)
  - rando orientation de Lanau à Chaudes Aigues
  - visite de géothermia + temps libre à Chaudes Aigues

Tarif par vacanciers : 265 euros. »

M. QUINTARD propose au Conseil Municipal de retenir cette proposition d'un montant de 265 euros par enfant.

Après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

## Questions Diverses

M. QUINTARD rappelle les problèmes de stationnement à l'intersection. Les cars ne peuvent pas passer. La commission sécurité-circulation est saisie du dossier et fera des propositions.

M. QUINTARD indique que la sente piétonne, rue des sablons est réalisée. Les enrobés des trottoirs du chemin vert, rue du fossé de châtres sont terminés.

Les appels d'offres sont lancés pour les travaux d'aménagement de la rue de l'orme et de la rue des sablons. La commission d'appel d'offres se réunira mi-décembre. Les travaux débiteront mi-mars.

M. QUINTARD informe les membres du Conseil que deux des locaux commerciaux sont vendus. Le troisième est réservé.

M. QUINTARD informe le Conseil Municipal que la Société RICHARD a fait un don de 1500 euros au C.C.A.S (Société qui stocke la terre sur la route d'Echarcon).

M. QUINTARD fait une déclaration « Le 11 novembre dernier, beaucoup d'émotion autour de notre monument aux morts, la communauté Grandvertoise s'étant donné

rendez vous pour commémorer, avec ses anciens combattants, l'armistice du 11 novembre 1918.

Je remercie les enfants des écoles, les enseignants et la population venue nombreuse ainsi que les sapeurs-pompiers et leurs cadets.

Je remercie le détachement de l'Armée de l'Air, notre Amicale des Anciens Combattants et son président Michel MARAIS qui ont à cœur de transmettre aux jeunes générations le message de paix émis par nos poilus de 14-18.

Un seul regret, une fausse note en ce jour où chacun parle de paix et de réconciliation, le mépris envers les Anciens Combattants, d'un petit groupuscule marginal qui a préféré se retrouver « seul » dans un café pour ne pas venir partager le pot de l'amitié et de la paix proposé par les Anciens Combattants à l'ensemble des Grandvertois présent à la cérémonie. »

M. MARCILLE demande si l'association « Passeport des Associations » fonctionne toujours.

M. QUINTARD répond qu'il a transmis un courrier en recommandé avec AR à M. MAZODIER, Président de cette association, lui demandant d'effectuer les règlements aux familles.

Mme SALMON informe les membres du Conseil Municipal de la création d'une section « marche-randonnée » au sein de l'association de gymnastique volontaire. Les activités débuteront le lundi 24 novembre. Le montant de la cotisation a été fixé à 30 euros par an.

M. FOURNIER rappelle que le comité des fêtes organise le samedi 22 novembre sa « traditionnelle » soirée beaujolais, 110 personnes sont inscrites.

M. FOURNIER indique que le Noël des enfants de Vert-le-Grand aura lieu le 14 décembre prochain après-midi à la salle Henri Boissière.

M. NICOLAS indique que conformément aux textes en vigueur le service d'accueil a été organisé jeudi 20 novembre. Environ 40 enfants de l'école élémentaire et 25 enfants de l'école maternelle étaient présents. Les enfants ont été gardés par les A.T.S.E.M et les animateurs du centre de loisirs.

M. NICOLAS rappelle que l'AGSCB (Amicale du Groupe Scolaire de la Croix Boissée) organise ce week-end la bourse aux jouets, il précise que le bénéfice de cette bourse est reversé à l'école.

Mme PIGEON informe que le repas des anciens aura lieu le dimanche 11 janvier 2009.

La séance est levée à 20h05.

En cas de grève des enseignants, la Commune met en place un service d'accueil pour les enfants présents le jour de la grève.

Ce service d'accueil est assuré par du personnel communal dans les locaux de l'école (maternelle et/ou élémentaire).

Les services de garderie matin et soir ainsi que l'étude le soir fonctionnent normalement.

Une information sera mise en place sur les panneaux lumineux de la Commune.

Dans tous les cas, les parents devront impérativement **annuler l'inscription** de leur enfant à la **cantine** **s'ils ne veulent pas que le repas leur soit facturé** (si l'enfant n'est pas présent ce jour là) ou **l'inscrire au service d'accueil** pour faciliter la mise en place du personnel en nombre suffisant.



La Municipalité de Vert-le-Grand & Le Comité des Fêtes

Ont le plaisir de vous convier le :

Dimanche 14 Décembre 2008 à 15h00

Salle Henri Boissière

Au spectacle de Noël :

<< WELL et les ivres de la jungle >>

Chansons pour enfants et ceux qui les accompagnent

issues d'un groupe de Vert le Grand.

A la fin du spectacle, les enfants pourront goûter  
avec les viennoiseries  
et le chocolat chaud offerts par le comité des fêtes.  
Merci pour votre participation.